Cinquante-huitième année. - N ° 214 A Dimanche 3 et lundi 4 novembre 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3612

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANCY

Extrait de jugement

Date : 14 octobre 2024.
Jugement d'interdiction de gérer.
817 602 568 RCS Nancy.
ARNOULD (Pierre).
Activité : non précisée.
Adresse : 5, rue Jean Nicolas Stofflet, 54370 Bathelémont-lès-Bauzemont.
Complément de jugement : Jugement prononçant une interdiction de gérer. Par jugement en date du 14 octobre 2024, le tribunal judiciaire de Nancy a prononcé à l'encontre de M. Pierre ARNOULD une interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale pour une durée de 5 ans. N° RG : 24/01111